



---

**REVUE DE PRESSE**  
**Lancement du Libre Blanc de la**  
**CAPC**

***Dimanche 6 mars 2022***

*Mobile: 0770 88 90 80*  
*Lotissement Sylvain Fourastier*  
*N°08 El Mouradia, Alger*  
*Mobile: 0770 88 90 80*

# SOMMAIRE

<b>A la une .....</b>	<b>3</b>
• ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS : Les propositions des patrons (Liberté).....	3
• SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : Une étude sera présentée par la CAPC le 27 mars (Liberté) .....	5
• La CAPC élabore un livre blanc sur l'entreprise : Le BTPH et la promotion immobilière en crise (El Watan) .....	5
• CAPC : un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique présenté (APS).....	7
• Fruit d'une réflexion de la Confédération sur le développement de l'économie : CAPC, un livre Blanc pour une mise en orbite de l'entreprise algérienne (Reporters) .....	8
• Sécurité alimentaire: une étude sera présentée par la CAPC le 27 mars (APS) .....	11
• La CAPC publie un "Livre blanc" : "L'ENTREPRISE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE" (Liberté).....	12
• Le « livre blanc » sur l'entreprise de la CAPC dévoilé (L'Express Dz).....	13
• Entreprises: La CAPC présente un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique (L'Echo d'Algérie) .....	15
• Le livre blanc de la CAPC sur l'économie : Vision et propositions (Horizons).....	16
• La CAPC présente son «Livre Blanc» sur le développement économique (Le Jeune Indépendant) .....	17
• Entreprises: la CAPC présente un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique (Reporters).....	19
• Livre blanc de la CAPC: Pour une nouvelle politique de l'entreprise (Le Maghreb) .....	20
• La CAPC présente un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique (Algérie 24H) .....	21
• Les patrons incitent à plus de réformes pour relancer l'économie : «Profitons du consensus politique et social» (L'Expression).....	22
• Confédération algérienne du patronat citoyen: La ré-industrialisation, une priorité (Le quotidien d'Oran) .....	24
• Le Livre blanc de la CAPC sur l'économie présenté samedi: Pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement (El Moudjahid).....	26

## A la une

### **ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS : Les propositions des patrons (Liberté)**

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, hier, un "Livre blanc" sur l'entreprise et le développement économique. Ce document série les obstacles auxquels sont confrontés les opérateurs et propose des solutions à mettre en œuvre pour dynamiser la croissance.

L'Algérie est à la croisée des chemins pour son développement. C'est, du moins, ce qu'a souligné la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) dans l'introduction d'un "Livre blanc" sur l'entreprise et le développement économique présenté, hier, à l'hôtel El-Aurassi.

"Notre initiative de rédiger un Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique procède d'une évaluation du contexte actuel et de la conjoncture qui entoure la vie des entreprises pour sortir au plus vite de la crise sanitaire et de se projeter dans un avenir de croissance dans une sérénité et un esprit de collaboration et de partage", explique le président de la CAPC, Sami Agli.

Le président de la République, rappelle-t-il, a donné le cap pour l'année 2022, qui doit être "une année d'économie par excellence, de renouveau économique et de changement de modèle économique". Sami Agli a fait part d'un consensus national pour que la question économique reprenne sa place de question centrale dans les débats".

Le président de la CAPC précise que le "Livre blanc n'est pas un catalogue de revendications, ni le plaidoyer d'une corporation et encore moins une recherche d'un positionnement pour un accès à une ressource ou un avantage de la sortie de crise".

L'organisation patronale a voulu, à travers cette initiative, mettre à plat tous les problèmes que rencontre l'entreprise, mais aussi la situation des comptes publics, la conjoncture des marchés financiers et des matières premières et in fine les perspectives de sortie de crise.

Le "Livre blanc" s'articule autour de sept parties. Évoquant le contexte de crise et ses impacts sur l'entreprise privée, la CAPC estime que "la crise de l'économie algérienne n'est ni récente, ni conjoncturelle, ni imprévisible. Elle est permanente, structurelle et régénérative".

Le fonctionnement de l'économie nationale est devenu "autodestructeur", c'est-à-dire que "les ressources employées ne produisent pas suffisamment d'effets sur la croissance économique et encore moins sur le développement".

Pour la CAPC, le problème est à la fois structurel et de gouvernance. Chiffre à l'appui, le document pointe, entre autres, le durcissement de la contrainte extérieure, la fragilité structurelle des finances publiques et la vulnérabilité de l'économie algérienne.

"L'Algérie se désindustrialise surtout ces dernières années. Les secteurs du BTPH dépendent de la commande publique principalement. Les services restent élémentaires, alors que l'agriculture demeure tributaire de la

pluviométrie dont les précipitations sont de moins en moins fréquentes et insuffisantes”, relève Sami Agli.

Pour la CAPC, “la transformation structurelle est un enjeu majeur”. L’État doit préparer le consensus et trancher certaines questions liées au consensus social, à la compétitivité et la justice sociale et à la relation État et marché.

“Pas de développement sans des entreprises fortes”  
La CAPC affiche une grande ambition pour l’économie nationale, une ambition articulée, évidemment, au développement de l’entreprise privée. “Pas de développement sans des entreprises fortes et compétitives”, tranche Sami Agli. Aucun pays au monde ne s’est développé sans la promotion de l’entreprise privée.

L’ambition de la CAPC vise, “grâce aux transformations structurelles, à construire les ressorts d’une croissance robuste qui ne fléchit pas aux premiers signes d’une crise sur tel ou tel marché de matières ou de produits finis”.

La réindustrialisation du pays, souligne le président de la CAPC, “est un besoin impérieux”. Porter la part de l’industrie dans le produit intérieur brut (PIB) à 10% à l’horizon 2030 est une option réaliste, estime l’organisation patronale.

La CAPC insiste sur la nécessité d’allumer de nouveaux moteurs de croissance animée par des entreprises libres de la commande publique et d’un environnement contraignant.

L’organisation patronale plaide pour l’émergence d’entreprises nationales (publiques et privées) sur la scène économique internationale, ainsi que la création de 300 000 entreprises par an pour porter le nombre d’entreprises à 50 pour 1 000 habitants à l’horizon 2050, au lieu de 28 actuellement.

Tous les secteurs d’activité doivent être ouverts à l’investissement privé, à charge pour l’État de définir le cadre de la régulation, des incitations et des règles particulières régissant certains secteurs dits “stratégiques”.

L’organisation patronale a formulé 15 propositions “tirées d’un diagnostic approfondi et d’une vision réaliste”. La première proposition porte sur les mesures d’urgence pour la sauvegarde des entreprises, notamment le traitement de l’endettement et la question de financement.

La CAPC souligne l’urgence à redynamiser l’investissement productif, estimant que “la désindustrialisation représente un réel danger pour l’avenir”. Les propositions de l’organisation patronale portent, également, sur la transition énergétique, la promotion de l’économie numérique et les activités innovantes, ainsi que sur la promotion du tourisme et du thermalisme.

Elles ont trait, également, au secteur du logement, à la gestion transparente de la commande publique, à l’autorisation de l’investissement à l’étranger pour l’achat d’actifs et à la création d’entreprises. Les propositions de la CAPC concernent, par ailleurs, la promotion de l’entrepreneuriat et des exportations.

L’organisation patronale plaide, en outre, pour la révision du dispositif d’allocation de la ressource foncière. Elle milite pour la conversion de la

concession en cession dès achèvement du projet d'investissement et/ou lors du constat d'entrée en exploitation.

“À l'investissement et à la réalisation d'investissement, nous avons demandé clairement que la seule et unique règle qui doit être appliquée, c'est la pleine propriété, une fois le projet réalisé”, a indiqué Sami Agli.

La CAPC a, également, formulé des propositions sur le développement des instruments de financement et sur la régulation économique.

L'organisation patronale souligne l'urgence de la réforme de l'administration économique. Au-delà du diagnostic et des propositions, le “Livre blanc” pointe trois défis qui doivent être pris en charge pour garantir la sécurité du pays et sa souveraineté économique. Il s'agit de la sécurité alimentaire, de la transition énergétique et de la transformation numérique.

### **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : Une étude sera présentée par la CAPC le 27 mars (Liberté)**

Une étude comprenant des propositions pour atteindre la sécurité alimentaire en Algérie sera présentée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) le 27 mars courant, a indiqué, hier à Alger, le président de cette organisation patronale, Sami Agli.

“Le document est finalisé” et sera dévoilé à quelques jours du début du Ramadhan, a précisé M. Agli lors de la rencontre organisée par la CAPC pour présenter son “Livre blanc” sur l'entreprise et le développement économique.

Le président de la CAPC a justifié le choix de cette période par le fait que ce mois est considéré comme “un baromètre” pour tout ce qui touche à l'alimentaire. La réalisation de cette étude a été motivée par l'importance de la thématique de la sécurité alimentaire, considérée comme un des “défis” de l'économie et de l'entreprise algérienne, selon le président de la CAPC.

### **La CAPC élabore un livre blanc sur l'entreprise : Le BTPH et la promotion immobilière en crise (El Watan)**



Les entreprises du secteur du BTPH se retrouvent en situation de grave crise du fait des retards de paiement par tous les maîtres d'ouvrage

La Confédération algérienne du patronat et du citoyen (CAPC) a organisé hier une rencontre à Alger pour présenter le «Livre blanc sur l'entreprise et le développement» qu'elle a conçu pour, dit-elle, œuvrer dans le sens d'«une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement». Le

président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a souligné que ce livre blanc, rendu public à cette occasion, «est destiné à faire partager nos idées, nos réflexions, nos préoccupations et notre vision de l'avenir de notre économie».

Faisant la rétrospective de la situation économique du pays durant ces dernières années, il fait le constat communément admis que le pays est en proie à des difficultés financières à chaque retournement du marché pétrolier. Il reprend ainsi les chiffres officiels sur la conjoncture économique pour mieux décrire «la fragilité structurelle des finances publiques», l'«évolution de l'inflation», en somme les vulnérabilités de l'économie algérienne. L'impact de la pandémie de Covid-19 est largement commenté et son effet souligné sans toutefois cerner comme attendu le poids de ses répercussions sur les performances des entreprises ou sur les secteurs les plus durement touchés.

Outre le sujet de l'inflation, dont tout le monde reconnaît les méfaits recensés tant sur l'économie que sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment durant l'année 2021, où le niveau avait atteint 9,2% en octobre dernier, la question qui fâche reste bien entendu la descente aux enfers de la notre monnaie nationale. Sur ce point, la CAPC a bien pris le soin de noter que «sur l'ensemble de la période 2014-2020, le dinar a perdu 36,42% de sa valeur contre le dollar et 26,02% contre l'euro». «Le premier effet d'une dépréciation d'une monnaie nationale est inflationniste à la mesure du contenu en importation de l'offre globale.

Plus une économie est dépendante des importations, plus l'inflation liée à la dépréciation sera importante. En Algérie, le taux d'importation pour toutes les filières est très élevé», écrivent les rédacteurs de ce livre blanc. La CAPC met le curseur ensuite sur les conditions préalables à une politique de redressement de l'économie nationale. «Les entreprises privées familiales sont souvent sous capitalisées et ont atteint leurs limites par l'effet de levier. Il est plus que nécessaire d'encourager les PPP (partenariats publics-privés) pour renforcer la résilience et la croissance dans certaines filières où la complémentarité entre les deux secteurs est très forte.

Cependant, des incitations fiscales et/ ou financières seraient indiquées pour amorcer la démarche», peut-on lire dans la partie réservée aux questions relatives à la recherche de sources de financement alternatives au crédit bancaire.

Car la CAPC note un «désengagement» des banques. Mohamed Agli, qui considère que 2022 doit être «une année de renouveau économique», affirme que «ce livre est un document de débats sereins et sans polémique». Y sont consignées également des propositions dédiées à la recherche de solutions, tant au niveau de la promotion de l'investissement qu'à celui lié aux mesures d'urgence pour la sauvegarde des entreprises en difficulté.

Comme état des lieux, le livre en question souligne : «La forte dégradation des indicateurs macro-économiques, notamment la réduction drastique des recettes fiscales et la fonte des réserves de change, a impacté directement le niveau d'activité des entreprises publiques et privées et de leur trésorerie, en réduisant leurs possibilités de recouvrer leur créances auprès des

administrations publiques.» Et de préciser que ces entreprises, des PME, «n'ont pas toujours les capacités financières nécessaires pour financer de nouveaux cycles d'exploitation avec leurs propres moyens» tandis qu'elles souffrent de «difficultés d'accès aux crédits bancaires».

Les cas des secteurs du BTPH et la promotion immobilière sont mis en relief pour souligner le marasme dans lequel ils se trouvent. «Les entreprises du secteur du BTPH se retrouvent en situation de grave crise du fait des retards de paiement par tous les maîtres d'ouvrage (direction des travaux publics, Algérienne des autoroutes et autres) et également par tous les organismes payeurs (Trésor public, Fonds national d'investissement...» y est-il noté.» S'agissant de la promotion immobilière, l'on affirme que l'indisponibilité des assiettes de terrain est à l'origine des «prix prohibitifs» d'acquisition auprès des particuliers. Résultat : un «nombre très important de logements promotionnels invendus», note-t-on.

La CAPC, qui est une association d'entreprises, aurait-elle pu faire un état des lieux circonstancié des entreprises qui sont en difficultés, ou du moins celles qui en sont membres ? Sans doute que le débat serait plus percutant en situation d'une connaissance détaillée des entreprises et des secteurs plus durement touchés par la crise financière et la pandémie de Covid-19.

Mais pour cela, il faudrait aussi que le gouvernement soit un peu plus transparent sur sa volonté d'instaurer un dialogue économique sur les différents aspects de la chose économique. Mais surtout avec quels acteurs. Car la scène économique compte nombre d'organisations patronales dont on ne sait plus qui fait quoi ou qui représente quoi.

Une tripartite serait-elle l'occasion ou non de faire le point sur toutes ces questions et de choisir ses interlocuteurs ? Wait and see.

### **CAPC : un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique présenté (APS)**



La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, samedi à Alger, un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique en Algérie.

Baptisé "Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement", ce document est destiné à "faire partager les idées, les réflexions, les préoccupations et

la vision de l'avenir de l'économie algérienne", a souligné le Président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, lors d'une conférence de presse.

Il se veut aussi "l'expression d'une volonté de l'organisation à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique", a-t-il ajouté, précisant que "faire de l'entreprise le fer de lance de tout redressement économique est une conviction forte partagée par l'ensemble des membres" de la CAPC.

C'est pourquoi, souligne-t-il, ce Livre blanc, soumis au débat, est un document "d'engagements, d'ambitions de valeurs professionnelles éthiques et morales et in fine de partage et de propositions dans le seul but de construire ensemble un modèle pour la promotion de l'entreprise algérienne dans le cadre du projet national de développement".

M. Agli a précisé, en outre, que ce Livre blanc "n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics, mais un engagement citoyen vis-à-vis de nos partenaires et toutes les parties prenantes du monde économique".

A travers ce document la CAPC formule une série de propositions pour une "nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement".

Il s'agit, entres autres, de la promotion de l'investissement productif, des mesures d'urgences pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, de la transition énergétique, la promotion de l'économie numérique et les activités innovantes, la promotion du tourisme et du thermalisme, ainsi que dans le secteur du logement et la gestion transparente de la commande publique.

Les propositions de la CAPC traitent également de l'autorisation de l'investissement à l'étranger pour l'achat d'actifs et la création d'entreprises, la promotion de l'entreprenariat, la promotion des exportations, la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière, le développement des instruments de financement, développement de la gouvernance, la régulation économique, ainsi que la réforme urgente de l'administration économique.

A travers sa série de propositions, l'organisation patronale s'attend notamment à la débureaucratization de l'action publique, la réforme de la dépense publique, la mise en place d'un système d'incitation ouvert et transparent, ainsi que faire de la crise sanitaire de Covid-19 une opportunité pour un renouveau de l'économie et de l'entreprise.

Selon le Livre blanc de la CAPC, étalé sur 72 pages, les défis à relever dans l'économie nationale sont multiples, dont trois sont majeurs: la sécurité alimentaire, la transition énergétique, ainsi que la transformation numérique.

### **Fruit d'une réflexion de la Confédération sur le développement de l'économie : CAPC, un livre Blanc pour une mise en orbite de l'entreprise algérienne (Reporters)**

Le livre blanc sur l'entreprise et le développement économique en Algérie a été rendu public, hier, en présence d'un parterre étoffé d'opérateurs et d'experts en économie. Préparé depuis plusieurs mois, le document est une



somme de réflexions-propositions sur la mise en orbite de nos entreprises et pour un démarrage conséquent de l'économie nationale.

Le Patron de la CAPC, Sami Agli, s'est évertué, hier à Alger, devant un parterre riche d'hommes d'affaires et d'industriels de différents secteurs d'activités économiques à exposer les grands axes de ce livre blanc. «Nous le rendons public aujourd'hui pour exprimer notre contribution à l'objectif du chef de l'Etat de faire de 2022 une année charnière de notre économie par excellence», a indiqué Sami Agli dès l'entame de son allocution. Rappelant également : «Les questions économiques du pays ont toujours eu une place centrale dans les débats organisés par notre confédération. C'est d'ailleurs un principe cardinal de la CAPC.» Ajoutant dans ce sens : «Notre livre blanc s'inscrit dans cet esprit. En clair, à travers ce document, nous aspirons à nous projeter dans un avenir de croissance car nous restons tous convaincus que le projet économique du pays est quelque chose de sérieux.» Comme le conférencier a fait savoir que le livre blanc « va servir entre autres à mettre à plat tous les problèmes que rencontrent les chefs d'entreprise et où l'on peut déceler que toutes les parties prenantes de l'activité économique ont une importance majeure, dont les diagnostics de chacune sont très souvent partagés». Il dira aussi, avant de retracer les grands axes du document, que les questions et les visées du gouvernement ont pris place dans le livre blanc.

### **Quinze propositions pour un démarrage concret de l'économie**

«C'est sur la base qu'une entreprise forte est le moteur de tout développement économique et social du pays que le livre blanc a été rédigé par nos experts en matière d'analyses», a souligné le patron de la CAPC. Révélant également : «Notre démarche de rédiger un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique procède d'une évaluation du contexte actuel et de la conjoncture qui entoure la vie des entreprises, pour sortir au plus vite de la crise sanitaire et de se projeter dans un avenir de croissance dans une sérénité et un esprit de collaboration et de partage». Abondant dans ce sens, «le développement économique est une affaire sérieuse pour ne pas la laisser à une catégorie d'acteurs, elle est l'affaire de tous, pouvoirs publics, entrepreneurs, société civile, partenaires sociaux, consommateurs, universitaires et experts. Comme nous avons le droit de récolter les fruits de la croissance, nous avons le devoir aussi de partager ces fruits, les efforts et les coûts de la sortie de crise». Non sans faire remarquer que le livre blanc «n'est pas un catalogue de revendications ni un plaidoyer d'une corporation et, encore moins, une recherche d'un positionnement pour un accès à une ressource ou à un avantage quelconque ». Arguant dans ce sens : «Nous avons voulu, à travers ce livre blanc, mettre à plat tous les problèmes que rencontre l'entreprise, mais aussi la situation de nos comptes publics, la conjoncture des marchés financiers et des matières premières et, in fine, les perspectives de sortie de crise. Nous avons aussi cherché à trouver les équilibres entre les attentes, les efforts et les conditions de mise en œuvre des propositions de sortie de crise.

Autant de questions qui, selon Samy Agli, trouvent réponses à travers les 7 parties qui composent le livre blanc. Pour le détail, le document exprime une analyse de la situation présente de l'entreprise et de l'économie nationale dans un contexte de crise, ensuite, les conditions préalables à un redressement suivies des ambitions de l'organisation patronale, de ses engagements et de ses valeurs, s'ensuit une série de 15 propositions et non des moindres. La sixième et dernière partie ayant trait respectivement aux attentes du CAPC et aux défis de l'économie et de l'entreprise. Le premier responsable de l'organisation patronale a toutefois fait remarquer que «toutes les parties ont leur importance particulière et singulière, mais nous avons donné une importance majeure à la partie 5». «Les diagnostics sont aujourd'hui largement partagés et il n'y a plus de temps pour spéculer sur ces derniers qui se terminent souvent par 'il n'y a qu'à'. Nous avons argumenté nos propositions, mais nous n'avons pas été exhaustifs, nous avons plutôt été sélectifs des thèmes pour montrer le caractère urgent de certaines actions et leurs impacts sur le reste des secteurs et des activités». Toujours dans ce même sillage, Samy Agli a rapporté qu'une prépondérance a été accordée à quatre domaines. Ce sont «la sauvegarde des entreprises en difficulté, la promotion de l'investissement, la transition énergétique, l'économie numérique, le tourisme, la promotion des exportations», a-t-il détaillé. Il finira son exposé en mettant en exergue les défis de l'Etat, c'est-à-dire les secteurs névralgiques de l'économie du pays, à savoir la sécurité alimentaire, la transition énergétique et, enfin, le digital ou numérique. «Des documents consacrés à chacun de ses thèmes sont en voie d'élaboration par notre organisation patronale. Nous comptons, à l'occasion du Ramadhan, rendre public le document relatif à la sécurité alimentaire du pays étant donné que ce mois est synonyme de forte demande», a-t-il enfin annoncé en guise de fin d'exposé.

### **Ryad Boudjemad, expert en transition énergétique**

«Aujourd'hui, le pays consomme 50 % de sa production annuelle de gaz naturel. Ce qui veut dire que si nous continuons avec cette consommation de gaz exponentiel, nous allons nous retrouver, à l'horizon 2030, face à ce dur dilemme : soit consommer ce que nous produisons, soit l'exporter. C'est pourquoi, il devient urgent de réduire nos volumes de consommation de gaz naturel. Dans cette optique, il s'agira de mener des actions consistant à des mesures d'efficacité énergétique touchant tous les niveaux de la société. En premier lieu, tous les bâtiments administratifs. Et aussi sensibiliser la population pour qu'elle adopte des gestes civiques, c'est-à-dire procéder à des gains économiques dans leur niveau de consommation de l'énergie électrique. En résumé, il faudra améliorer notre sécurité énergétique avec l'intégration optimisée des énergies renouvelables afin de réduire la consommation de gaz.»

### **Souhil Guessoum, expert en numérique**

«Le numérique est le catalyseur du développement économique dès lors où il a un impact direct et indirect sur tous les secteurs et permet d'accélérer les transformations de manière très rapide. Le numérique recèle de nombreuses opportunités de création et de développement des entreprises et d'amélioration de la compétitivité des entreprises déjà opérationnelles. C'est pour dire tout l'enjeu du numérique dans l'avenir économique du pays.»

### **Sécurité alimentaire: une étude sera présentée par le CAPC le 27 mars (APS)**

Une étude comprenant des propositions pour atteindre la sécurité alimentaire en Algérie sera présentée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) le 27 mars courant, a indiqué samedi à Alger le président de cette organisation patronale, Sami Agli.

"Le document est finalisé" et sera dévoilé à quelques jours du début du mois de Ramadhan, a précisé M. Agli lors de de la rencontre organisée par le CAPC pour présenter son "Livre Blanc" sur l'entreprise et le développement économique.

Le président de la confédération a justifié le choix de cette période par le fait que ce mois soit considéré comme "un baromètre" pour tout ce qui touche à l'alimentaire.

La réalisation de cette étude a été motivée par l'importance de la thématique de la sécurité alimentaire, considérée comme un des "défis" de l'économie et de l'entreprise algérienne, selon le président de la CAPC.

M. Agli a annoncé, également, qu'une autre étude, cette fois-ci, sur la sécurité énergétique sera "dévoilée durant le mois de Ramadhan ou juste après", et que la CAPC poursuivra ses propositions en exposant son plaidoyer sur la transition numérique, suivi par un document qui traite de la diversification économique.

Invité à intervenir, au vu de l'importance de la sécurité énergétique, le président de la Commission énergie de la CAPC, Riadh Boujemadi, a énuméré les piliers de la transition énergétique en Algérie évoquant, notamment, "le mix énergétique, l'efficacité énergétique, la mobilité propre, la Smart énergie et l'internationalisation du savoir-faire algérien".

Pour sa part, le vice-président du CAPC Souhil Guessoum qui est aussi un expert dans le numérique, a salué dans son intervention sur la numérisation en Algérie, l'augmentation de la bande passante, l'instauration de la signature électronique et les différentes mesures d'encouragement au profit des startups.

Toutefois, il a déploré la "surtaxation" de certains produits nécessaires pour concrétiser les objectifs de la transition numérique, notamment les ordinateurs, appelant "à généraliser l'annulation des taxes sur les produits des TIC", et à lever les difficultés liées à l'importation de logiciels informatiques.

Il a préconisé, de plus, "à la création d'une école spécialisée dans la cyber-sécurité", soulignant la pertinence de créer un Cloud national (espace virtuel de stockage des données).

Intervenant au sujet de la numérisation, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, a expliqué que la mise en place du Système national des statistiques (SNS) a pris "beaucoup de retard en raison, notamment, de changements opérés au niveau des institutions", tout en soulignant que "la coordination entre tous les secteurs pour réaliser ce projet est "urgente". M. Bouchenak Khelladi a signalé, au passage, "quelques réticences" de la part de certaines parties dues, selon lui, à la "mauvaise maîtrise de la data à leurs niveaux", tout en rassurant que la mise en place du SNS "est en bonne voie et sera finalisée très prochainement".

### **La CAPC publie un "Livre blanc" : "L'ENTREPRISE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE" (Liberté)**

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) rendra public, aujourd'hui, un "Livre blanc" intitulé L'Entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement.

Cette "importante réflexion" est l'expression d'une volonté de l'organisation patronale "à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique".

Le "Livre blanc", précise la Confédération algérienne du patronat citoyen, "n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics".

C'est un document "d'ambitions, de valeurs professionnelles éthiques et morales et de partage ouvert à toutes les parties prenantes du monde économique, autour d'un débat serein sur l'économie nationale", souligne l'organisation patronale dans plusieurs publications sur les réseaux sociaux. Le "Livre blanc" de la CAPC se veut d'abord un message à caractère général, ouvert à tous, décrivant un état des lieux, formulant des propositions, des solutions et exprimant des engagements. "L'objectivité de nos analyses, la modération dans leurs propos, la primauté de l'intérêt national, le sens des responsabilités et le respect de nos engagements ont toujours imprégné nos réflexions", souligne l'organisation patronale.

Cette dernière affirme que son ambition "ne peut être liée à un seul facteur ou à une conjoncture aussi favorable soit elle". Elle vise, grâce aux transformations structurelles à construire, une croissance robuste qui ne fléchit pas aux premiers signes de crise. Le "Livre blanc" de la CAPC se veut un manifeste d'engagement de l'organisation patronale aux côtés des pouvoirs publics et de tous les acteurs de la vie économique pour un redressement économique national dans les meilleurs délais.

"Nous ouvrons le débat, partageons nos idées, nos réflexions, nos préoccupations et notre vision de l'avenir de notre économie", annonce la Confédération algérienne du patronat citoyen. Depuis sa création, la CAPC a fait plusieurs contributions sur l'économie

nationale et l'entreprise. Elle a aussi remis aux pouvoirs publics des plaidoyers pour soutenir le développement de l'entreprise.

Les propositions et les contributions de la CAPC ont été généralement bien perçues par les pouvoirs et le monde entrepreneurial. L'année dernière, l'organisation syndicale patronale avait élaboré "62 propositions pour un nouveau modèle économique". En janvier passé, la CAPC a salué le travail accompli par le médiateur de la République. L'organisation patronale a estimé que ce travail est "un acte salutaire" à même de permettre le rétablissement de la confiance entre les investisseurs et les instances en charge de l'économie et de l'investissement.

La CAPC a tenu, dans son communiqué, à renouveler son "soutien et son entière adhésion au projet de la relance économique", car, a-t-elle indiqué, "nous avons toujours travaillé et plaidé pour des mesures d'urgence et des décisions courageuses en faveur des entreprises ; mais aussi pour l'instauration d'un climat des affaires attractif et favorable à l'investissement".

La Confédération algérienne du patronat citoyen est convaincue que les résultats réalisés par le médiateur de la République sont un message fort en direction de l'entreprise économique et des chefs d'entreprise pour conjuguer tous les efforts des acteurs économiques afin de relever le défi de bâtir une économie forte et prospère, en encourageant les entreprises productrices de richesses et d'emplois.

### **Le « livre blanc » sur l'entreprise de la CAPC dévoilé (L'Express Dz)**

Les responsables de la confédération Algérienne du patronat citoyen (CAPC) ont dévoilé ce samedi à l'hôtel El Aurassi, à Alger, leur « livre blanc » sur le développement économique en Algérie.

En effet, selon la CAPC l'organisation a toujours été pionnière dans les débats sur l'entreprise et le développement économique en général et a joué un rôle de force de propositions et exprimé l'engagement d'être le partenaire des pouvoirs publics dans tous les domaines de l'activité économique

Partant de ces principes cardinaux, l'organisation a toujours œuvré, selon la présentation des responsables de la CAPC, pour l'émancipation de l'entreprise dans le cadre des politiques publiques de l'Etat et selon les règles de bonne gouvernance et de valeurs éthiques et morales.

» Nos multiples contributions au débat public sur le développement de l'entreprise et de l'économie ont toujours été imprégnées de l'objectivité dans l'analyse des situations, de la responsabilité dans la conduite de l'action et de l'écoute et le respect de toutes les parties prenantes de l'activité économique. Notre démarche de rédiger un Livre Blanc sur l'entreprise et le développement économique procède d'une évaluation du contexte actuel et de la conjoncture qui entoure la vie des entreprises pour sortir au plus vite de la crise sanitaire et de se projeter dans un avenir de

croissance dans une sérénité et un esprit de collaboration et de partage », indique à ce sujet le préambule d'un document distribué à la presse nationale.

Le document en question ajoute que le développement économique est une affaire sérieuse pour ne pas la laisser à une catégorie d'acteurs, elle est l'affaire de tous : pouvoirs publics, entrepreneurs, société civile, partenaires sociaux, consommateurs, universitaires et experts... Comme nous avons le droit de récolter les fruits de la croissance, nous avons le devoir aussi de partager ces fruits, les efforts et les coûts de la sortie de crise.

» Le livre blanc n'est pas un catalogue de revendications, ni un plaidoyer d'une corporation et encore moins une recherche d'un positionnement pour un accès à une ressource ou à un avantage quelconque. Nous avons voulu, à travers ce livre blanc, mettre à plat tous les problèmes que rencontre l'entreprise mais aussi la situation de nos comptes publics, la conjoncture des marchés financiers et des matières premières et in fine les perspectives de sortie de crise. Nous avons aussi cherché à trouver les équilibres entre les attentes, les efforts et les conditions de mise en œuvre des propositions de sortie de crise » soutient la même source qui souligne que Le livre Blanc exprime ces questions à travers les 7 parties qui le composent : 1. Une analyse de la situation présente de l'entreprise et de l'économie nationale dans un contexte de crise

2. Les conditions préalables à un redressement 3. Nos ambitions en tant qu'organisation patronale ;

4. Nos engagements et nos valeurs

5. Nos propositions

6. Nos attentes

7. Les défis de l'économie et de l'entreprise.

Le Livre Blanc, selon le préambule se veut être un document de débat serein, sans polémique et sans parti pris sur l'une ou l'autre des questions proposées au débat.

Toutes les parties ont leur importance particulière et singulière, mais nous avons donné une importance majeure à la partie 5 « Nos propositions » pour signifier que les diagnostics sont aujourd'hui largement partagés et il n'y a plus de temps pour spéculer sur ces derniers qui se terminent souvent par « il n'y a qu'à ».

» Nous avons argumenté nos propositions, mais nous n'avons pas été exhaustifs, nous avons plutôt été sélectifs des thèmes pour montrer le caractère urgent de certaines actions et leurs impacts sur le reste des secteurs et des activités. Ainsi, les propositions ont, dans la majorité des cas, un caractère transversal, à de rares exception un caractère sectoriel pour montrer le retard dans tel ou tel secteur. Les questions de gouvernance ont pris une place centrale dans le document (la transparence dans l'allocation des ressources publiques (commande publique et foncier industriel), la lutte contre les pouvoirs discrétionnaires des administrations, la discrimination des incitations, l'évaluation des politiques publiques, la simplification des procédures et la réduction des délais administratifs...) » soutient la CAPC ses propositions ont été précédées par « notre ambition et

nos engagements et suivies par nos attentes, ceci pour montrer le caractère complet du livre blanc et surtout l'équilibre entre les rôles et les responsabilités des différentes parties ».

Enfin, la CAPC dit avoir accordé une place prépondérantes à quatre domaines : la sauvegarde des entreprises en difficulté, la promotion de l'investissement, la transition énergétique, l'économie numérique, le tourisme, la promotion des exportations.

**Entreprises: La CAPC présente un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique (L'Echo d'Algérie)**



PUBLICITÉ 728 X 90

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, hier à Alger, un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique en Algérie. Baptisé «Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement», ce document est destiné à «faire partager les idées, les réflexions, les préoccupations et la vision de l'avenir de l'économie algérienne», a souligné le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, lors d'une conférence de presse.

Il se veut aussi «l'expression d'une volonté de l'organisation à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique», a-t-il ajouté, précisant que «faire de l'entreprise le fer de lance de tout redressement économique est une conviction forte partagée par l'ensemble des membres» de la CAPC. C'est pourquoi, souligne-t-il, ce livre blanc, soumis au débat, est un document «d'engagements, d'ambitions de valeurs professionnelles éthiques et morales et in fine de partage et de propositions dans le seul but de construire ensemble un modèle pour la promotion de l'entreprise algérienne dans le cadre du projet national de développement». M. Agli a précisé, en outre, que ce livre blanc «n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics, mais un engagement citoyen vis-à-vis de nos partenaires et toutes les parties prenantes du monde économique». A travers ce document, la CAPC formule une série de propositions pour une «nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement». Il s'agit, entres autres, de la promotion

de l'investissement productif, des mesures d'urgences pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, de la transition énergétique, la promotion de l'économie numérique et les activités innovantes, la promotion du tourisme et du thermalisme, ainsi que dans le secteur du logement et la gestion transparente de la commande publique. Les propositions de la CAPC traitent également de l'autorisation de l'investissement à l'étranger pour l'achat d'actifs et la création d'entreprises, la promotion de l'entrepreneuriat, la promotion des exportations, la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière, le développement des instruments de financement, développement de la gouvernance, la régulation économique, ainsi que la réforme urgente de l'administration économique. A travers sa série de propositions, l'organisation patronale s'attend notamment à la débureaucratization de l'action publique, la réforme de la dépense publique, la mise en place d'un système d'incitation ouvert et transparent, ainsi que faire de la crise sanitaire de Covid-19 une opportunité pour un renouveau de l'économie et de l'entreprise. Selon le livre blanc de la CAPC, étalé sur 72 pages, les défis à relever dans l'économie nationale sont multiples, dont trois sont majeurs: la sécurité alimentaire, la transition énergétique, ainsi que la transformation numérique.

### **Le livre blanc de la CAPC sur l'économie : Vision et propositions (Horizons)**

L'unanimité autour d'un nouveau modèle économique n'est plus discutable. C'est même une évidence. Opérateurs, partenaires sociaux, économistes et pouvoirs publics sont d'accord pour faire émerger un nouveau modèle économique.

Pour la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), il s'agit surtout d'œuvrer pour redresser l'économie algérienne, vulnérable, fortement dépendante des ressources épuisables dont l'avenir est plus que jamais incertain. En présentant, ce samedi à Alger, son «livre blanc», la CAPC espère instaurer une nouvelle pensée pour y arriver. Il est aussi question de planifier la reprise économique après la pandémie.

«Le livre blanc n'est pas un plaidoyer, mais un document ouvert à tous et pour le seul intérêt d'un débat serein sur l'économie et l'entreprise», a affirmé Mohamed-Sami Agli, président de la CAPC. Et d'ajouter : «Il est destiné à faire partager nos idées, nos réflexions, nos préoccupations et notre vision de l'avenir de notre économie.» C'est aussi un message à caractère général ouvert sur tous les sujets, décrivant un état des lieux, formulant des propositions de solutions et exprimant des engagements. Il s'inscrit dans une démarche inclusive visant à construire ensemble un projet national de développement économique et social.

### **A la croisée des chemins**

Selon Agli, l'Algérie est à la croisée des chemins. «Notre situation de quasi-mono exportateur d'hydrocarbures a conduit à une vulnérabilité systématique de l'économie, aboutissant in fine à des déficits des comptes



budgétaire et de paiement», a-t-il déploré. Selon lui, le temps est à l'action. «Le diagnostic est bien connu», a-t-il assené.

La Confédération ambitionne de faire de l'entreprise privée un partenaire économique et social des pouvoirs publics pour l'émergence d'une économie diversifiée, compétitive et solidaire. «2022 est et doit être une année d'économie par excellence, celle du renouveau économique où ne nous devons parler que de croissance et de développement», a-t-il proclamé. «Une année durant laquelle nous ne devons parler que de la croissance et de développement», a-t-il clamé. Il a expliqué que la CAPC n'agit pas dans une logique de «revendication» et ne recherche pas un «positionnement». «Notre souci est de mettre à plat les problèmes économiques et donner les meilleures perspectives de sortie de crise», a-t-il renchéri.

### **300.000 entreprises par an**

La feuille de route de la CAPC compte 15 propositions. Il s'agit d'ouvrir tous les secteurs aux investissements privés, sauf ceux à caractère stratégique en relation avec la souveraineté nationale entre autres les hydrocarbures et les transports. Elle comprend aussi des mesures d'urgence visant la sauvegarde de l'entreprise en difficulté et préserver les emplois, la promotion de l'investissement productif, la transition énergétique, la promotion de l'économie numérique et les activités innovantes et du tourisme, le développement de l'industrie de logement et la gestion de la commande publique. A cela s'ajoutent la promotion de l'entrepreneuriat et des exportations, le développement des instruments de financement et la réforme de l'administration économique. La CAPC ambitionne de créer, à l'horizon 2025, 300.000 entreprises par an pour porter le nombre d'entreprises à 50 pour 1.000 habitants au lieu de 28 actuellement.

Pour la Confédération, les attentes sont nombreuses allant de la transparence dans l'allocation de ressources publiques à la «débureaucratization» de l'action publique, en passant par la mise en place d'un système d'incitation. «Il y a des lacunes, mais la volonté y est. La prise de conscience est croissante pour bâtir un nouveau modèle économique», a souligné Agli. Parlant des défis qui attendent l'Algérie et des réponses envisagées, la CAPC relève que trois défis sont majeurs et doivent être pris en charge pour garantir la sécurité du pays et sa souveraineté économique. Il s'agit de la sécurité alimentaire, de la transition énergétique et de la transformation numérique. «C'est dans ce cadre que doit s'inscrire le modèle de développement de l'Algérie nouvelle», a-t-il conclu.

### **La CAPC présente son «Livre Blanc» sur le développement économique (Le Jeune Indépendant)**



Regroupant des propositions, des attentes mais surtout les défis de l'économie et de l'entreprise algérienne, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a rendu public ce samedi son «Livre Blanc» sur l'entreprise et le développement économique.

Enumérant quinze principales propositions pour redresser l'économie, l'accent a été mis dans ce document sur les défis majeurs de l'économie algérienne, à savoir la sécurité alimentaire, la transition énergétique et la transformation numérique. Ce Livre Blanc, présenté ce samedi, a déjà été soumis au président de la République.

Résultat de la mobilisation de chefs d'entreprises, d'organisations patronales et d'institutions, qui a duré six mois, le «Livre Blanc» de la CAPC reflète la réalité que vit l'entreprise algérienne mais surtout les défis qui se présentent à l'économie du pays, l'année 2022 étant baptisée l'année de l'économie.

Le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, qui a fait hier la présentation de ce document, lors d'une rencontre organisée à Alger à laquelle ont pris part nombre d'experts et de représentants de plusieurs départements ministériels, a affirmé que le «Livre Blanc» comporte quinze principales propositions qui devront guider le développement économique du pays. Il s'agit de l'engagement des mesures urgentes pour la sauvegarde des entreprises en difficulté et l'adoption d'une politique pour la promotion de l'investissement productif.

Il est question aussi de promouvoir le secteur du tourisme, de l'économie numérique et des activités innovantes et l'entrepreneuriat. La CAPC propose également dans son «Livre Blanc» d'accorder un grand intérêt à la transition énergétique.

Sur le plan de l'investissement, selon l'organisation patronale, il est nécessaire d'autoriser l'investissement à l'étranger, en sus de la promotion des exportations et du développement des instruments de financement. L'organisation du secteur du logement, la gestion transparente de la commande publique ainsi que la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière figurent aussi dans les propositions formulées par la CAPC, qui aspire à un changement dans la gouvernance et la régulation économiques, qui est le rôle des pouvoirs publics.

Entravant l'investissement, la bureaucratie doit être éradiquée. C'est la raison pour laquelle la CAPC préconise une réforme urgente de l'administration économique. Mohamed Sami Agli a, dans ce sens, souligné l'impact du temps administratif sur l'économie, affirmant que l'attente coûte des milliards de dollars. L'accent a cependant été mis sur trois axes,

considérés comme étant névralgiques pour l'économie et l'entreprise algérienne.

Il s'agit de la sécurité alimentaire, de la transition énergétique et de la transformation numérique. «Les défis à relever sont multiples mais ces trois sont majeurs et doivent être pris en charge pour garantir la sécurité du pays et sa souveraineté économique», a indiqué le président de la CAPC, affirmant que c'est dans le cadre de ces défis que doit s'inscrire le modèle de développement de l'Algérie nouvelle.

S'agissant de l'initiative de son organisation, M. Agli, qui a tenu à souligner que ce «Livre Blanc» n'est pas un catalogue de revendications ni un plaidoyer d'une corporation, a estimé que cette initiative s'inscrit dans le rôle de l'organisation, qui se veut une force de proposition et un partenaire des pouvoirs publics. «La CAPC est une force de proposition et un acteur actif dans les débats sur l'entreprise et le développement économique. Nous nous considérons partenaires dans les faits et actions. Nous sommes fidèles à notre engagement à travers la réalisation de ce document», a-t-il précisé, évoquant la réalisation d'autres documents «spécialisés».

Il a, dans cette optique, annoncé la présentation prochaine, le 27 mars, d'un dossier traitant la sécurité alimentaire du pays, qui sera suivi par un autre consacré à la sécurité énergétique.

### **Entreprises: la CAPC présente un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique (Reporters)**

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, samedi à Alger, un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique en Algérie.

Baptisé "Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement", ce document est destiné à "faire partager les idées, les réflexions, les préoccupations et la vision de l'avenir de l'économie algérienne", a souligné le Président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, lors d'une conférence de presse.

Il se veut aussi "l'expression d'une volonté de l'organisation à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique", a-t-il ajouté, précisant que "faire de l'entreprise le fer de lance de tout redressement économique est une conviction forte partagée par l'ensemble des membres" de la CAPC.

C'est pourquoi, souligne-t-il, ce Livre blanc, soumis au débat, est un document "d'engagements, d'ambitions de valeurs professionnelles éthiques et morales et in fine de partage et de propositions dans le seul but de construire ensemble un modèle pour la promotion de l'entreprise algérienne dans le cadre du projet national de développement".

M. Agli a précisé, en outre, que ce Livre blanc "n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics, mais un engagement citoyen vis-à-vis de nos partenaires et toutes les parties prenantes du monde économique".

A travers ce document la CAPC formule une série de propositions pour une "nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement". Il s'agit, entres autres, de la promotion de l'investissement productif, des mesures

d'urgences pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, de la transition énergétique, la promotion de l'économie numérique et les activités innovantes, la promotion du tourisme et du thermalisme, ainsi que dans le secteur du logement et la gestion transparente de la commande publique. Les propositions de la CAPC traitent également de l'autorisation de l'investissement à l'étranger pour l'achat d'actifs et la création d'entreprises, la promotion de l'entreprenariat, la promotion des exportations, la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière, le développement des instruments de financement, développement de la gouvernance, la régulation économique, ainsi que la réforme urgente de l'administration économique.

A travers sa série de propositions, l'organisation patronale s'attend notamment à la débureaucratization de l'action publique, la réforme de la dépense publique, la mise en place d'un système d'incitation ouvert et transparent, ainsi que faire de la crise sanitaire de Covid-19 une opportunité pour un renouveau de l'économie et de l'entreprise.

Selon le Livre blanc de la CAPC, étalé sur 72 pages, les défis à relever dans l'économie nationale sont multiples, dont trois sont majeurs: la sécurité alimentaire, la transition énergétique, ainsi que la transformation numérique.

### **Livre blanc de la CAPC: Pour une nouvelle politique de l'entreprise (Le Maghreb)**

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, ce samedi, un livre blanc sur l'entreprise et le développement économique en Algérie.

Le Président de la CAPC, Mohamed Sami Agli a souligné, que le "Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement", est destiné à "faire partager les idées, les réflexions, les préoccupations et la vision de l'avenir de l'économie algérienne".

Lors d'une conférence de presse qu'il a animé à cette occasion, Agli a expliqué qu' "il se veut aussi l'expression d'une volonté de l'organisation à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique".

Il a précisé, dans ce sens, que "faire de l'entreprise le fer de lance de tout redressement économique est une conviction forte partagée par l'ensemble des membres" de la CAPC.

C'est pourquoi, poursuit-il, ce Livre blanc, soumis au débat, est un document "d'engagements, d'ambitions de valeurs professionnelles éthiques et morales et in fine de partage et de propositions dans le seul but de construire ensemble un modèle pour la promotion de l'entreprise algérienne dans le cadre du projet national de développement".

Sami Agli a affirmé, en outre, que ce le livre en question, "n'est pas un plaidoyer d'une corporation et encore moins une recherche d'un positionnement pour un accès a une ressource ou à un #davantage quelconque.

“ Notre Démarche de rediger un Livre Blanc sur l’entreprise et le développement économique procède d’une évaluation du contexte actuel et de la conjoncture pour sortir au plus vite de la crise pour se projeter dans un avenir de croissance dans une sérénité et un esprit de collaboration et de partage”.

Il a expliqué qu’à travers ce document “la CAPC formule une série de propositions pour une “nouvelle politique de l’entreprise et de l’investissement”.

“Il s’agit, entres autres, de la promotion de l’investissement productif, des mesures d’urgences pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, de la transition énergétique, la promotion de l’économie numérique et les activités innovantes, la promotion du tourisme et du thermalisme, ainsi que dans le secteur du logement et la gestion transparente de la commande publique”, détaille le président de la CAPC.

Évoquant les propositions de son instance patronale, Agli a fait savoir qu’elles traitent de l’autorisation de l’investissement à l’étranger pour l’achat d’actifs et la création d’entreprises, la promotion de l’entreprenariat, la promotion des exportations, la révision du dispositif d’allocation de la ressource foncière, le développement des instruments de financement, développement de la gouvernance, la régulation économique, ainsi que la réforme urgente de l’administration économique.

L’objectif, dit-il, est la débureaucratization de l’action publique, la réforme de la dépense publique, la mise en place d’un système d’incitation ouvert et transparent, ainsi que faire de la crise sanitaire de Covid-19 une opportunité pour un renouveau de l’économie et de l’entreprise.

Selon le Livre blanc de la CAPC, étalé sur 72 pages, les défis à relever dans l’économie nationale sont multiples, dont trois sont majeurs: la sécurité alimentaire, la transition énergétique, ainsi que la transformation numérique.

### **La CAPC présente un livre blanc sur l’entreprise et le développement économique (Algérie 24H)**



La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a présenté, ce 5 mars à Alger, un livre blanc sur l’entreprise et le développement économique en Algérie.

Baptisé « Livre blanc sur l’entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l’entreprise et de l’investissement », ce document est destiné à « faire partager les idées, les réflexions, les préoccupations et la vision de l’avenir de l’économie algérienne », a

souligné le Président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, lors d'une conférence de presse.

Il se veut aussi « l'expression d'une volonté de l'organisation à prendre des engagements forts dans le cadre d'un projet national de redressement économique », a-t-il ajouté, précisant que « faire de l'entreprise le fer de lance de tout redressement économique est une conviction forte partagée par l'ensemble des membres » de la CAPC.

C'est pourquoi, souligne-t-il, ce Livre blanc, soumis au débat, est un document « d'engagements, d'ambitions de valeurs professionnelles éthiques et morales et in fine de partage et de propositions dans le seul but de construire ensemble un modèle pour la promotion de l'entreprise algérienne dans le cadre du projet national de développement ».

M. Agli a précisé, en outre, que ce Livre blanc « n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics, mais un engagement citoyen vis-à-vis de nos partenaires et toutes les parties prenantes du monde économique ».

A travers ce document la CAPC formule une série de propositions pour une « nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement ». Il s'agit, entres autres, de la promotion de l'investissement productif, des mesures d'urgences pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, de la transition énergétique, la promotion de l'économie numérique et les activités innovantes, la promotion du tourisme et du thermalisme, ainsi que dans le secteur du logement et la gestion transparente de la commande publique. Les propositions de la CAPC traitent également de l'autorisation de l'investissement à l'étranger pour l'achat d'actifs et la création d'entreprises, la promotion de l'entreprenariat, la promotion des exportations, la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière, le développement des instruments de financement, développement de la gouvernance, la régulation économique, ainsi que la réforme urgente de l'administration économique.

A travers sa série de propositions, l'organisation patronale s'attend notamment à la débureaucratization de l'action publique, la réforme de la dépense publique, la mise en place d'un système d'incitation ouvert et transparent, ainsi que faire de la crise sanitaire de Covid-19 une opportunité pour un renouveau de l'économie et de l'entreprise.

Selon le Livre blanc de la CAPC, étalé sur 72 pages, les défis à relever dans l'économie nationale sont multiples, dont trois sont majeurs: la sécurité alimentaire, la transition énergétique, ainsi que la transformation numérique.

### **Les patrons incitent à plus de réformes pour relancer l'économie : « Profitons du consensus politique et social » (L'Expression)**

L'année 2022 a commencé par une hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires et le président Tebboune a pris des mesures d'apaisement salvatrices.



### La paix sociale est un acquis capital

Il y a actuellement en Algérie, un consensus politique et social qui se dessine en plus d'une stabilité institutionnelle et d'une volonté politique affichées par les pouvoirs publics. Pour les patrons, c'est une aubaine inespérée pour mener des réformes économiques sachant que la transformation structurelle est un enjeu majeur pour notre pays. «Profitons du consensus politique et social», affirment des chefs d'entreprise affiliés la Capc (Confédération algérienne du patronat citoyen) qui incitent à plus de réformes pour relancer l'économie. Dans son ouvrage intitulé Livre blanc sur l'entreprise et le développement économique, présenté, hier, à l'opinion publique, la Capc a formulé plusieurs propositions pour hisser l'économie à son meilleur niveau dans un contexte de crise mondiale. La Capc estime qu'il est, aujourd'hui, capital de replacer l'esprit de compétitivité au centre des préoccupations nationales. «La rente pétrolière a eu pour effet d'exonérer l'économie de l'impératif de compétitivité», lit-on dans le livre blanc. À cela, «s'ajoute un environnement institutionnel et réglementaire qui a inhibé les entreprises publiques et privées recelant de réels potentiels», regrette le même document. Cette organisation patronale s'interroge sur les facteurs et les arbitrages à opérer pour enclencher ce processus de réformes. Et pour répondre à ces différentes problématiques, il faut trancher sur certaines questions que la Capc a tenté de sérier dans son « livre blanc». Ces interrogations relèvent notamment de la démarche, de l'échéancier et surtout des acteurs et des grands arbitrages politiques. Il s'agit de savoir quel est le niveau du coût social supportable et comment le répartir entre tous les acteurs? À ce propos, le patronat place les questions des subventions, du chômage et de l'inflation au coeur de son équation. L'autre question soulevée par les patrons a porté sur l'épineuse interrogation de la relation de l'État avec le marché. À ce niveau, la Capc soulève de nombreuses problématiques. L'on cite à titre d'exemple la question de la tarification publique des biens et services; la concurrence et la discrimination positive de certains secteurs etc. Pour le patronat, il est nécessaire de tenir compte de la marge de manoeuvre dont jouissent les décideurs pour mettre en branle ces réformes. Car le premier souci est de maintenir la cohésion sociale quel qu'en soit le prix. Aucune réforme n'est possible dans un contexte politique et social disloqués. Les réformes ne sont jamais faciles à mettre en oeuvre en période de crise car les tensions sont fortes, tous les thèmes sont clivants et les positionnements sont souvent conflictuels. Sur ce plan, il faut dire que l'Algérie jouit de cet atout de stabilité qu'il faut consolider pour le prémunir des fluctuations mondiales et souvent dévastatrices. L'année 2022 a commencé par une hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires

de large consommation qui ont pesé lourdement sur le budget des ménages.

Face à cette situation, le président de la République a réagi vite par des mesures audacieuses contre la spirale inflationniste pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. À la mi-février dernier, Tebboune a ordonné la suspension «jusqu'à nouvel ordre» l'application des taxes et impôts prévus par la loi de finances concernant «certains produits alimentaires, l'importation des téléphones portables et du matériel informatique à usage personnel». À ces mesures, le chef de l'État a pris une décision unique dans le Monde arabe et en Afrique: celle d'accorder, à partir du mois de mars en cours, une allocation chômage de 13 000 DA destinée aux chômeurs âgés entre 19 et 40 ans, assortie d'une couverture sociale. Toujours dans cette logique de maintenir le pouvoir d'achats citoyens, les pouvoirs publics avaient pris une autre batterie de mesures qui ont concerné la baisse de l'IRG et la révision de la valeur du point indiciaire pour les traitements de la fonction publique.

### **Confédération algérienne du patronat citoyen: La ré-industrialisation, une priorité (Le quotidien d'Oran)**

Pour sortir de cette situation de quasi mono-exportateur d'hydrocarbures qui « nous colle à la peau», Sami Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), a recommandé en priorité la ré-industrialisation du pays. Ce qui permettra selon ses propos de transformer structurellement l'économie nationale et diversifier les exportations.

Intervenant hier lors de la présentation du « Livre Blanc sur l'Entreprise et le développement économique » à l'hôtel Aurassi, le président de la CAPC a affirmé que porter la part de l'industrie dans le PIB à hauteur de 10% à l'horizon 2030 est une option faisable et réalisable, compte tenu des atouts du pays.

Le deuxième challenge est de créer plus de 300 000 entreprises par an pour porter le nombre d'entreprises à 50 pour 1 000 habitants au lieu de 28 actuellement, sur la période entre 2022 et 2025. Et ce pour développer notre appareil productif et rompre avec la dépendance vis-à-vis des importations et développer parallèlement les exportations. L'objectif, dit-il, consiste à porter les exportations hors hydrocarbures à 10 milliards de dollars en 2025 et à 20 milliards de dollars en 2030. Il dira aussi qu'il faut avoir une ambition pour une croissance robuste et soutenue et non articulée à la commande publique et à la dépendance des hydrocarbures.

Pour y arriver, il a affirmé que la liberté d'entreprendre doit être garantie à tous, sans aucune entrave de quelque nature qu'elle soit ne lui saurait être opposée. En précisant que tous les secteurs d'activité doivent être ouverts à l'investissement privé, à charge pour l'Etat de définir le cadre de la régulation, des incitations et des règles particulières régissant certains



secteurs

stratégiques.

M.Agli a tenu à préciser que ce livre blanc est une contribution de la part de son organisation, la CAPC, au service du débat public sur l'économie et l'entreprise nationale. Un livre, dit-il, décrivant avec objectivité l'état des lieux, formulant de propositions de solutions et exprimant des engagements. Le président de la Confédération algérienne du patronat a tenu à souligner que son organisation est «apolitique», dit-il. Tout en ouvrant une parenthèse pour affirmer que le médiateur de la République désigné en charge exclusivement du dossier de la relance de l'investissement est un allié de l'entreprise et de l'économie nationale.

La Confédération algérienne du patronat se dit confiante puisque la volonté politique pour le changement positif est là. Ses membres avec le concours des experts ont ainsi présenté des propositions, à travers le «livre blanc». Ils ont plaidé pour des mesures d'urgence pour la sauvegarde des entreprises en difficulté.

En précisant que la forte dégradation des indicateurs macro-économiques, notamment la réduction drastique des recettes fiscales et la fonte des réserves de change, a impacté directement le niveau d'activité des entreprises publiques et privées et de leurs trésoreries. Réduisant ainsi leurs possibilités de recouvrer leurs créances auprès des administrations publiques. En indiquant que le secteur du BPTH se retrouve en situation de grave crise.

Justement, pour la sauvegarde des entreprises la CAPC plaide pour la réactivation du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises déjà mis en œuvre en 2012.

En matière de financement, la confédération recommande la mise en place d'un dispositif pour un traitement diligent des demandes de crédits d'investissement ou même de financement d'une partie du fonds de roulement en attente auprès des agences bancaires depuis plusieurs mois. La confédération a ainsi émis des propositions pertinentes concernant le cadre institutionnel pour la promotion de l'investissement productif, la transition énergétique, l'économie numérique et les activités innovantes. D'autres propositions ont été émises autour des autorisations d'investissement à l'étranger pour l'achat d'actifs et la création d'entreprises et des propositions relatives à la promotion des exportations. La confédération a également proposé la révision du dispositif d'allocation de la ressource foncière. Le président de la CAPC a affirmé que son organisation défendra la pleine propriété du foncier à la faveur des investisseurs qui ont réalisé totalement leurs projets.

**En finir avec «la sur-régulation» et la «sur-taxation»**

Le président de la commission numérique de la CAPC, Souheil Guessoum,

a pour sa part pointé du doigt la «sur-régulation» qui caractérise le système numérique en Algérie. Il dira qu'il faut en finir avec la sur-régulation dans l'octroi des autorisations, dans l'homologation des importations et autres. Une sur-régulation qui entrave l'épanouissement de secteur si nécessaire pour la relance économique et l'économie nationale, dit-il. En précisant que l'importation des logiciels est devenue très compliquée au point qu'on n'arrive plus à trouver «des antivirus sécuritaire».

Il a également remis en cause la sur-taxation des produits numériques. Il dira que même avec la décision d'annulation du nouveau barème d'imposition sur les produits numériques, prise par le président de la République, le problème n'est pas totalement réglé. En expliquant que cette annulation concerne les particuliers qui veulent importer un matériel informatique. Ce qui ouvre, dit-il, la voix au commerçant de l'informel de faire un business lucratif pour l'importation des appareils, logiciels et accessoires liés au numérique. M.Guessoum a plaidé pour la création d'une école de cybersécurité numérique.

### **Le Livre blanc de la CAPC sur l'économie présenté samedi: Pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement (El Moudjahid)**

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a organisé, hier à Alger, une rencontre consacrée à la présentation du livre blanc intitulé L'entreprise et le développement économique : pour une nouvelle politique de l'entreprise et de l'investissement. Une synthèse de propositions et de réflexions, mais aussi des défis résumant la vision de cette organisation patronale en tant que force de proposition sur l'avenir de l'économie nationale. L'approche telle que consacrée dans le document se veut être, par la même occasion, une «expression des préoccupations et des engagements forts de la CAPC, dans le cadre d'un projet national de développement et de redressement économiques», en appui à la démarche et aux orientations du gouvernement. Annoncé en septembre 2020, le livre blanc, qui n'est pas un plaidoyer ou une liste de doléances en direction des pouvoirs publics, tel que l'ont précisé les responsables de l'organisation, traduit aussi «l'engagement citoyen de la CAPC vis-à-vis de ses partenaires et de toutes les parties prenantes du monde économique». L'ambition de la Confédération patronale à travers cette initiative «ne peut être liée à un seul facteur ou à une conjoncture, aussi favorable soit-elle», mais vise plutôt, et grâce aux transformations structurelles, «à construire une croissance robuste qui ne fléchit pas aux premiers signes d'une crise». Le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a précisé, dans sa présentation du document, lors de cette rencontre à laquelle ont assisté le président du Cnese, le professeur Khelladi Sidi Mohamed Bouchnak, des représentants de différentes institutions et département ministériels, d'organisations patronales et des experts, que «la démarche de la CAPC procède d'une évaluation du contexte actuel». Il dit également que le livre blanc est «un document de débat serein, sans parti pris». Aussi, «les diagnostics sont partagés et il ne faut pas spéculer à ce sujet». Dans cette optique, Mohamed

Sami Agli a tenu à souligner que «le constat et le diagnostic sont connus», et qu'il faudra en conséquence «comptabiliser les acquis et les expériences». Le président de la CAPC a indiqué que 2022 est une «année charnière» et que «le président de la République a mis le cap sur l'an 2022, qui sera celui du renouveau économique». Dans cette optique, «nous devons réellement parler de croissance et de développement». À ce titre, il ajoute que «la crise sanitaire a eu un effet d'électrochoc et qu'elle a réveillé les consciences». En fait, dit-il, «il y a un consensus national pour que les questions économiques soient au centre du débat». Dans ce contexte, «la CAPC a pris l'engagement d'être un partenaire des pouvoirs publics», a tenu à souligner son président. Mohamed Sami Agli affirme que le livre blanc est un «projet sérieux pour ne pas le limiter à une partie d'acteurs», et que «nous avons tous le devoir de nous y engager». Ce document de 73 pages est scindé en 7 chapitres et structuré autour d'une quinzaine de propositions. Aussi, il accorde «une place prépondérante à quatre domaines, à savoir la sauvegarde des entreprises en difficulté, la promotion de l'investissement, la transition énergétique et la transformation numérique, et le tourisme».